



FOULAYRONNES, UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE



# LETTRE D'INFORMATION DU MAIRE AUX FOULAYRONNAIS

MARS 2024

## FOUL'EAU, UN PROJET CONCRET QUI AVANCE

## LE GUIDE PRATIQUE EST DISPONIBLE !



*Conscient des enjeux liés au changement climatique dont les dernières conséquences se sont manifestées en 2022 au travers de trois canicules consécutives et d'une sécheresse estivale particulièrement éprouvante avec son lot de restriction en termes de consommation d'eau, j'ai pris avec mon équipe, l'initiative de lancer le projet Foul'Eau et de nous engager sur le terrain de la récupération et de l'utilisation des eaux de pluie de toiture.*

Avec plus de 95 % de retours favorables au sondage lancé au mois de mars 2023 sur ce projet, vous m'avez grandement encouragé à poursuivre cette démarche au bénéfice de tous les Foulayronnais. Le réchauffement climatique est en marche et nous devons faire preuve de résilience et d'adaptation. **L'enjeu est de préserver la ressource en eau et d'utiliser l'eau potable de manière raisonnée et adaptée.** Dernièrement, le gouvernement a présenté son Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau et a mis en avant sa volonté d'accompagner les citoyens pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Notre ville de Foulayronnes bénéficie d'une pluviométrie régulière, de quoi stocker l'eau tombée du ciel et la réutiliser. **Cette solution écologique et économique est à la portée de chacun.** Elle augmente la disponibilité en eau potable pour la consommation humaine et permet de faire des réserves d'eau en prévision des périodes de sécheresse.

N'est-ce pas le bon sens de réserver l'eau potable pour les besoins alimentaires et corporels et d'utiliser des eaux moins nobles pour laver la voiture, arroser le jardin et alimenter les sanitaires ou le lave-linge ?

Ce bon sens, chacun d'entre nous peut le mettre en pratique notamment en utilisant une eau douce, propre et facile d'accès, « l'eau de pluie de toiture ». En installant une unité de récupération d'eaux de pluie de toiture, nous ne faisons qu'imiter nos grands-parents qui avaient sous chaque gouttière une bassine d'eau.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une institution ou un bailleur social, le présent guide pratique a pour ambition de vous aider et de vous accompagner dans la mise en place de cette solution.

**Avec Foul'Eau, protégeons nos ressources en eau !**

**Bruno Dubos, Maire de Foulayronnes**

SUIVEZ-NOUS SUR : [www.ville-foulayronnes.fr](http://www.ville-foulayronnes.fr)



Application Foulayronnes



# GUIDE PRATIQUE



Lancé en septembre 2022, avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, le projet Foul'Eau sur la récupération et l'utilisation des eaux de pluie de toiture a rendu ses conclusions et permet aujourd'hui de disposer d'un véritable guide pratique à l'usage des particuliers, des entreprises et des institutions de notre ville de Foulayronnes.

Le Maire Bruno Dubos et toute l'équipe municipale sont heureux de pouvoir mettre à votre disposition ce guide pratique que vous trouverez joint à la présente lettre d'information en format papier.

Ce guide pratique, qui sera également en ligne sur le site internet de la Ville, est une véritable « mine d'informations » qui va vous éclairer sur :

- Le contexte actuel de l'eau et du réchauffement climatique,
- Le cadre réglementaire de la récupération et de l'utilisation des eaux de pluie de toiture,
- Le choix d'un type d'installation en fonction des usages souhaités,
- La manière de se lancer,
- Les coûts d'investissement et de fonctionnement des installations.

La ville est fière de vous annoncer qu'elle compte aller plus loin en s'impliquant dans l'accompagnement de la réalisation de votre projet de récupération et d'utilisation des eaux de pluie de votre toiture.

## EN QUOI CONSISTE CET ACCOMPAGNEMENT ?

Comme l'indique le guide pratique en pages 28 et 29, la ville de Foulayronnes va mettre en place prochainement une cellule de conseils afin de vous permettre de bénéficier :

- D'une aide à la conception et à l'implantation de votre projet en fonction des usages décidés par vos soins,
- D'une information complète sur les aspects réglementaires et les règles de l'art à respecter.

Cet accompagnement, qui fera l'objet d'une convention entre la ville et le demandeur volontaire (particulier, entreprise et institution), permettra de vous faire bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur l'organisation que la ville souhaite mettre en place à l'occasion des prochaines réunions citoyennes.

Dans le contexte actuel de tension au niveau des ressources en eau potable en lien avec les conséquences du réchauffement climatique, la récupération et la réutilisation des eaux de pluie de toiture est devenue un enjeu socio-économique de premier plan et la ville de Foulayronnes se distingue en étant précurseur dans ce domaine.

**DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS AU 05 53 95 61 09**

SUIVEZ-NOUS SUR : [www.ville-foulayronnes.fr](http://www.ville-foulayronnes.fr)     Application Foulayronnes 